

08/09/2017

Mécanisme de capacité

Commission Accès aux Marchés

Décision d'approbation CE

1

Concurrence sur le marché de la capacité

Logique de contrôle a priori, obligations différenciées entre acteurs, transparence renforcée…

2

Participation transfrontalière explicite

Passage vers la participation transfrontalière explicite pour les EM frontaliers sur la base d'un modèle « hybride », et solution de repli en cas d'absence de protocole de coopération avec le pays voisin.

3

Incitations à l'investissement dans de nouvelles capacités

Mise en place d'un dispositif de contrats pluriannuels (7 ans) pour les nouvelles capacités compétitives ne disposant pas déjà d'un dispositif de soutien.

Principaux jalons

- **S1 2017 : Concertations RTE** sur les deux piliers de la décision CE restant à décliner
- **Septembre 2017 : Propositions de RTE** pour le nouveau décret mécanisme de capacité
- **Octobre 2017 : Reprise de la concertation** sur les nouvelles règles de marché du mécanisme de capacité
- **Mi 2018 : Nouvelles règles de marché** pour le mécanisme de capacité
- **2019 : Entrée en vigueur de la participation transfrontalière explicite**

  Premiers appels d'offres pour les nouvelles capacités



08/09/2017

Mécanisme de capacité

Ateliers opérationnels

Commission Accès aux Marchés

Ateliers opérationnels

Atelier opérationnel « Certification »

- Précisions sur les modalités de calcul du NCE (Niveau de Capacité Effectif)

- Bilan sur les collectes et règles SI associées

Atelier opérationnel « Obligation »

- RTE a développé une version accessible en ligne de la calculatrice d'obligation de capacité, qui sera présentée lors de cet atelier

- Présentation des modalités d'échange de blocs de capacité (PEB/NEC) et règles SI associées

Ces deux ateliers opérationnels auront lieu fin septembre